

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

PREFECTURE DE MBALMAYO

STRUCTURE INTERNE DE GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE  
PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

MBALMAYO DIVISIONAL OFFICE

INTERNAL ADMINISTRATIVE  
MANAGEMENT STRUCTURE OF PUBLIC  
PROCUREMENT

DIVISIONAL TENDERS BOARD OF PUBLIC  
CONTRACTS

**ADDITIF AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES N°001, ET A LA  
DEMANDE DE COTATION N° 001, AYANT POUR OBJETS  
RESPECTIFS LES PROJETS CI-APRES :**

- Travaux de construction de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base (IAEB) de Mengueme
- Equipement de la résidence du Préfet du Département du Nyong et So'o

**NB : le Maitre d'Ouvrage Délégué veillera à ce que cet additif soit transmis à chaque prestataire ayant fait l'objet d'achat des DAO énumérés)**

**Considérez plutôt Dans l'Avis d'Appel d'offres, et le Règlement Particulier de l'Appel d'offre pour le DAO N°001,**

**Critères éliminatoires**

**Au lieu de**

**Offre technique**

Offre technique incomplète et ou pièce non conforme

Absence de la charte d'intégrité

Non acceptation des CCAP et des CCTP

Non satisfaction d'au moins 12 critères sur 16 critères essentiels

Fausse déclarations ou manœuvres frauduleuses

**Lire plutôt**

**Offre technique**

Offre technique incomplète et ou pièce non conforme

Absence de la charte d'intégrité

Non acceptation des CCAP et des CCTP

Non satisfaction d'au moins 12 critères sur 16 critères essentiels

Fausse déclarations ou manœuvres frauduleuses

**Absence de la capacité financière de 10 millions**

Les prestataires bénéficiant de l'attestation de catégorisation ou de la décision dans le secteur concerné sont exemptés de présenter dans leur offre technique les rubriques ci-après :

- Matériel
- Personnel
- Référence
- Capacité financière

Dans la Demande de cotation dans le règlement particulier et l'avis de demande de cotation l'attestation de capacité financière de l'ordre de 6 millions est érigée en critère éliminatoire

NB : Toutes autres dispositions n'ayant pas fait l'objet de régulations et /ou de mention dans cet additif restent applicables.

Le jour, lieu et heure de dépôt des offres en ligne sur la plateforme COLEPS prévue pour le \_\_\_\_\_ à 12h est renvoyée au \_\_\_\_\_ à 12 h le lieu de dépouillement en présence des soumissionnaires reste inchangé (salle de conférence de la Préfecture de Mbalmayo).

FAIT A MBALMAYO 1- 1 JUIN 2026

LE PREFET DU DEPARTEMENT  
DU NYONG ET SO'O  
(Autorité Contractante)



*Jilles Christian*  
Administrateur Général